

CoTITA MÉDITERRANÉE

ACTIVITÉ 2017 ET PERSPECTIVES 2018

Présentation de la CoTITA Méditerranée

La CoTITA Méditerranée est l'une des 8 conférences techniques interdépartementales des transports et de l'aménagement mises en place en 2007. Co-présidée par un membre de l'association des directeurs de services techniques des Métropoles, des Départements, des Régions et par la directrice territoriale Méditerranée du Cerema, cette instance interrégionale de coopération technique favorise la rencontre, les échanges et la co-production technique entre les services de l'État, les collectivités, le milieu professionnel et le Cerema dans tous les domaines de politiques publiques du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires :

- Aménagement et développement des territoires
- Ville et stratégies urbaines
- Transition énergétique et climat
- Environnement et ressources naturelles
- Prévention des risques
- Bien-être et réduction des nuisances
- Mobilité et transport
- Infrastructures
- Habitat et bâtiment

La CoTITA s'investit dans tous les champs d'action du Cerema par l'animation de 10 clubs métiers qui se réunissent régulièrement et l'organisation d'une dizaine de journées techniques programmées annuellement.

La conférence annuelle plénière 2017

La CoTITA Méditerranée tiendra sa conférence plénière annuelle le 5 décembre 2017 à Aix-en-Provence.

Elle sera précédée d'une journée technique inter-régionale, consacrée à l'adaptation aux changements climatiques en milieu urbain qui permettra de découvrir les différents axes d'orientation et projets dans l'arc méditerranéen (gestion du littoral, fonctionnement de la ville et des transports, adaptation du bâti) et de recueillir des témoignages variés d'acteurs.

Quelques chiffres clés pour 2017

- 6** journées techniques organisées sous l'égide de la CoTITA Méditerranée rassemblant
- 90** participants en moyenne
- 50%** des journées techniques sur des champs « hors route » témoignant de l'ouverture de la CoTITA Méditerranée
- 16** réunions des clubs métiers représentant environ 325 participants
- 2** réunions du comité de pilotage et 1 réunion du Comité d'Orientation et de Synthèse pour coordonner ce programme.

La CoTITA Méditerranée a organisé le 2 mars 2017 une journée ouvrages d'art et enjeux environnementaux. Cette journée s'est inscrite dans un contexte de préservation de la biodiversité et de protection des ressources naturelles. Elle a permis de faire le point sur les enjeux, particulièrement prégnants sur les territoires de la zone d'action de la CoTITA Méditerranée, et les obligations réglementaires relatifs à la protection de l'environnement dans les projets de construction ou de réparation d'ouvrages d'art (protection des espèces et continuités écologiques).

Pour 2018, la CoTITA prévoit l'organisation d'une journée technique sur les pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité dans les opérations d'entretien. La CoTITA réfléchit également au montage d'une journée sur l'impact de l'éclairage nocturne sur la biodiversité pour 2019.



■ CONCEPTION ROUTIERE

Le Club des Concepteurs Routiers (CCR) propose des journées d'échanges sur les infrastructures routières, à destination des services maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvre de l'Etat et des collectivités territoriales (conseils départementaux et métropoles). Il permet de créer des lieux de dialogue afin de partager des préoccupations locales, d'échanger sur les pratiques, de capitaliser des expériences innovantes. Un comité d'animation composé du Cerema Méditerranée, de la DIRMED, du CD66 et du CD13 se réunit régulièrement pour organiser les journées du club.

Le club ne s'est pas réuni en 2017. En partenariat avec la MARRN, la CoTITA a organisé le 16 mars une journée technique « Adaptation des règles d'aménagement des routes : des souplesses aux nouveaux référentiels. ». Cette journée, réunissant une centaine de personnes, s'est articulée d'une part, autour de la présentation de la démarche globale des fondamentaux de la conception routière et des premiers livrables (rapport « Fondamentaux de la conception routière diffusé le 20/01/2016) et d'autre part sur l'actualité en matière d'aménagement de voies réservées et de voies auxiliaires.

En mai 2018, le Club des Concepteurs Routiers proposera une journée technique sur la gestion des risques dans les projets complexes. Il abordera également en réunion l'autorisation environnementale unique et prévoit des échanges sur le thème Infrastructures et risques technologiques.

La CoTITA proposera une journée technique dédiée à l'aménagement des voies réservées sur voirie et autoroutes, avec le retour d'expériences locales en la matière.

Ce domaine rassemble l'activité de 5 clubs, se réunissant chacun une à deux fois par an. Ils rassemblent des participants des collectivités (conseils départementaux, métropoles et grandes agglomérations), services de l'État (DDI, DDT, DREAL, DIR, MARRN, CVRH, ENTE), sociétés concessionnaires d'autoroutes (Escota, ASF), Ifsttar...

Une journée technique sur les Systèmes d'Information Routiers a été organisée le 25 avril 2017. Les participants ont ainsi pu échanger sur les nouvelles fonctionnalités et évolutions réglementaires dans le domaine des données.

Club Sécurité Routière

Le club Sécurité Routière s'adresse aux responsables sécurité routière. Il est co-animé par le Cerema, le conseil départemental du Gard et la DDTM de l'Hérault. Le club s'est réuni le 21 mars 2017 pour échanger sur les actualités et partager les expériences variées : Projet S_VRAI Sauver des Vies par le Retour d'Analyse sur Incidents (Ifsttar - Cerema et retour d'expérience du département de Seine Maritime), dispositif de contrôle de vitesse dans les Alpes-Maritimes (préfecture - CD - DDTM), projet ROADSENSE et lutte contre l'hypovigilance (DIRMED). La réunion du 10 octobre 2017 chez ASF à Vedène (84) a permis d'échanger sur plusieurs sujets d'actualités techniques et méthodologiques et présenter la lutte contre les prises à contre-sens développée par ASF et l'utilisation des réseaux communautaires. Elle a été l'occasion d'une visite du Centre Information Trafic d'ASF.

En réponse aux attentes exprimées par le club, le Cerema proposera du 11 au 15 décembre 2017 une première session de formation initiale en sécurité routière, à destination des agents des collectivités. Cette initiative pourra être reconduite en 2018.

Pour 2018, le club prévoit 2 réunions (prochaine le 05, 10 ou 12 avril 2018 à l'Ifsttar Salon de Pce). Les sujets envisagés porteront sur la sécurité des 2 Roues Motorisés, les démarches de sécurité routière pour les collectivités, les évolutions de la méthodologie de la démarche SURE, le SI accidents, des retours d'expérience des départements, évolutions de la doctrine sur les distances de visibilité, les fondamentaux, écarts et souplesses des règles de conception routière, ...

Le club réfléchit à l'organisation d'une journée technique sur les démarches de sécurité des infrastructures pour les collectivités locales.

Club Outils accidents (Concerto)

Le club Outils accidents a pour objectif de favoriser les échanges d'expérience sur le thème de l'accidentologie, en s'appuyant sur l'utilisation des outils Concerto et Portail Accidents. La réunion du club du 7 décembre 2017 sera l'occasion d'échanger sur le Format BAAC 2017 et de mettre l'accent sur le nouveau Système d'Information des accidents de la route (SI accidents). En 2018, Le Club Outils accidents assurera une réunion par an pour PACA et Corse (les DOM-COM étant destinataires des présentations).

Club Réseau Métier Equipements de la Route (RMER)

Le club RMER, animé par le Cerema, rassemble les chargés d'études en équipements de la route. Il traite principalement des sujets en lien avec la sécurité au travers de la signalisation

(verticale de police et marquage), les dispositifs de retenue et autres équipements.

En 2017, le club s'est réuni deux fois, le 9 mars et le 19 octobre pour aborder des sujets variés : actualités des services, retour et échanges sur les guides Cerema et la journée technique sur les dispositifs de retenue routiers du 20/10/2016, besoins et possibilités de formations en sécurité routière et sur les équipements de la route. L'après-midi du 19 octobre a été consacrée à la visite du chantier de la RD 9 dans les Bouches-du-Rhône.

Pour 2018, le club prévoit l'organisation de deux réunions. La prochaine réunion aura lieu le 29 mars et abordera le sujet de l'effaçage du marquage par hydrogommage. Au vu des attentes exprimées, une nouvelle journée technique sur les dispositifs de retenue routiers sur ouvrages d'art et en section courante pourrait être envisagée en 2019.

Club Signalisation de direction (SD)

Le club SD est destiné aux chargés d'études en signalisation de repérage. Il est co-animé par le Cerema, la DIR Med et le conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

En 2017, le club s'est réuni le 8 mars et le 18 octobre. Un point d'avancement des schémas directeur en cours (SDD, SDA et SDI) a été fait. Le département des Hautes Alpes a présenté son projet de révision de la signalisation d'animation touristique et culturelle sur l'autoroute A51. Il a été également examiné le projet d'étude sur la corrélation entre la signalisation directionnelle et les systèmes embarqués.

La réunion du 18 octobre a été axée sur la L2 à Marseille (schéma directeur, signalisation, équipements et aménagements de surface en lien avec la L2 Est). Une visite du CIGT et de la L2 a été proposée aux participants.

Pour 2018, le club prévoit de maintenir son rythme de 2 réunions. La prochaine aura lieu de 28 mars 2018 au Cerema Méditerranée. Le projet de refonte du Schéma directeur national et la gestion innovante de la base de données SIG du CD34 sont des sujets qui pourront être évoqués.

Club Exploitation, Information, Systèmes

Le club Exploitation, Information, Systèmes (EIS) a pour objectif de favoriser les échanges d'expérience sur les thématiques de l'exploitation de la route, de l'information routière et sur les systèmes nécessaires au déploiement de ces services. Il rassemble l'ensemble des exploitants routiers et est co-animé par le Cerema et le conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

En 2017, le club EIS a tenu une réunion le 22 septembre au conseil départemental des Alpes de Haute-Provence à Digne-Bains. Le club a partagé les expériences en matière de police de circulation (arrêtés permanents de circulation) et a débattu des questions d'actualité en rapport avec la viabilité hivernale et notamment la géolocalisation des ESH. La réforme de simplification des autorisations de circulation des convois exceptionnels a également été présentée.

En 2018, le club EIS reprendra son rythme de 2 réunions annuelles, avec comme premières thématiques envisagées la signalisation et les systèmes embarqués, l'implantation des panneaux à messages variables...

Une journée technique sur les nouveaux systèmes de recueil de données de trafic et mobilité est envisagée début 2019.



ENTRETIEN

Club des Laboratoires Départementaux

Le club des laboratoires départementaux rassemble les laboratoires départementaux de la zone d'action du Cerema Méditerranée. Il est également ouvert aux départements sans laboratoires et à d'autres départements hors zone (Ardèche, Aveyron, Haute-Garonne, etc.).

En 2017, le club a tenu deux réunions, le 29 mars et le 4 octobre. Plusieurs sujets variés ont été examinés : dimensionnement des chaussées, matériels et essais de laboratoire pour les terrassements et les bétons, démonstrations, guides départementaux sur le remblaiement des tranchées et présentation des activités du laboratoire départemental 2A.

Pour 2018, le club des Laboratoires Départementaux se délocalisera le 21 mars à Avignon, pour découvrir le laboratoire du Vaucluse et échanger sur les pratiques. L'ordre du jour complet sera précisé ultérieurement. Une deuxième réunion sera traditionnellement programmée en automne.

Club Entretien et Gestion de Patrimoine

Le réseau routier des collectivités constitue un patrimoine de grande valeur qui participe à leur développement économique. Dans le contexte budgétaire actuel, il est donc essentiel de préserver ce patrimoine. Le club Entretien et Gestion du Patrimoine (EGP) a pour objectif d'échanger sur les pratiques des gestionnaires et de présenter les méthodes, outils et techniques adaptées à une optimisation des moyens.

En 2017, le club s'est réuni à 2 reprises, le 28 mars et le 3 octobre. Les thèmes proposés ont permis d'échanger sur plusieurs sujets : grille de renforcement, politique de signalisation horizontale au CD 34, guide de renforcement des chaussées, amiante, adhérence des chaussées.

Pour 2018, la première réunion du club se tiendra le 20 mars 2018. Une visite technique autour du CIGT, de la planche innovante WATTWAY et de la L2 Nord sera proposée par la DIR Méditerranée. A cette occasion, le club traitera également la problématique des liants bitumineux et les évolutions au niveau des outils d'auscultation routières.

Il est prévu en lien avec les SPRIR PACA et Occitanie l'organisation d'une journée technique intitulée « Quels moyens consacrer à l'entretien de la voirie à faible trafic ? ».

■ OUVRAGES D'ART

Le club OA traite des ponts, des murs mais aussi des ouvrages maritimes et plus généralement des ouvrages de génie civil. Il se réunit en moyenne 3 fois par an. Il est ouvert, sur la zone d'action du Cerema Méditerranée, aux agents des services du ministère, des collectivités territoriales, des ports (GPMM et arsenal de Toulon), des sociétés d'autoroute. Il est co-animé par le Cerema et le conseil départemental des Pyrénées-Orientales.

En 2017, le club OA s'est réuni 3 fois. Il a été accueilli successivement par le CD 66 à Cerbère le 30 mars, à la Base navale de Toulon le 4 juillet et par le CD 34 à Béziers le 23 novembre.

Il aura été l'occasion de faire régulièrement le point sur les actualités du domaine, de présenter les avancées techniques et d'échanger sur de nombreux thèmes variés : protection cathodique, réparation du béton armé ou des buses métalliques, analyse de risque de rupture vis à vis de l'aléa corrosion appliqué au cas des appontements Milhaud, transports exceptionnels et franchissement des ouvrages d'art, retours d'expériences en matière d'exigence pour les études d'exécution et de contrôles extérieurs de travaux de charpente métallique ou lors des chantiers de remplacement de joints de chaussée.

Les participants ont pu visiter le chantier de réparation de l'estacade de Cerbère, celui de la construction d'appontements sur la base navale de Toulon et enfin les ouvrages du doublement de la rocade de Béziers.

La CoTITA a organisé le 2 mars une journée technique sur les ouvrages d'art et enjeux environnementaux qui a remporté un vif succès avec la participation de 80 personnes.

Pour 2018, le club envisage d'échanger sur le suivi et la réparation des ouvrages en terre armée, les techniques d'auscultation non destructives, la réparation des ouvrages en maçonneries...

2 journées techniques seront organisées sur :

- Le diagnostic et le renforcement sismique des ponts existants, à l'occasion de la parution du guide Cerema sur le sujet
- Le nouveau Fascicule 65 du CCTG et la norme NF EN 206/CN révisés



■ AMENAGEMENT – DEPLACEMENTS

Le club Mobilité rassemble des représentants des collectivités, des AOM, DDT(M), DREAL.

En 2017, le club ne s'est pas réuni. L'objectif est de relancer ce club en 2018, avec une nouvelle structure d'animation. Les thématiques envisagées pour 2018 concernent les nouveaux services de mobilité, les suites des Assises de la Mobilité, le transport de marchandises et la logistique, ou les évolutions de gouvernance dans le domaine de la mobilité.

Pour 2018, la CoTITA proposera une journée technique le 27 mars sur les données ouvertes pour l'aménagement durable des territoires, autour d'un éclairage réglementaire et des témoignages de collectivités sur le sujet.

La CoTITA prépare également une journée sur le transport de marchandises et la logistique durable, avec présentation d'expérimentations menées par plusieurs collectivités, ainsi qu'une journée « Une Voirie pour Tous » sur l'aménagement des voies cyclables.

■ BATIMENT - ENERGIE

Pour 2018, la CoTITA prépare une journée technique en mars sur la transition énergétique dans les territoires de montagne. Cette journée, organisée en partenariat avec l'Adème PACA sera délocalisée et se tiendra dans les départements 04 ou 05 (lieu exact à définir).

Dans le domaine du bâtiment, la CoTITA réfléchit au montage d'une journée technique en 2019 sur le renforcement parasismique des bâtiments ou la transition énergétique pour les bâtiments tertiaires.

■ RISQUES

Le club Risque Rocheux rassemblant des conseils départementaux, des métropoles, des établissements publics et grandes entreprises (SNCF, EDF) et les DIR Méditerranée et Massif-Central, s'est réuni pour la première fois le 7 mars 2017. Il a pour objectif d'être un lieu d'échange sur les pratiques des acteurs et les évolutions techniques ou réglementaires. Plusieurs sujets ont été abordés : prise en compte des contraintes environnementales dans les études et travaux, comportement des ouvrages de protection, gestion du risque rocheux, pratique des gestionnaires.

Lors de sa prochaine réunion le 12 décembre, le club traitera d'autres thèmes : insertion paysagère et patrimoniale dans les travaux de protection contre les chutes de blocs, responsabilités juridiques des gestionnaires, dispositifs et techniques de surveillance de versants instables.

Pour 2018, le club envisage de se réunir selon la même fréquence, les thématiques abordées seront définies lors de la réunion du 12 décembre 2017. À noter qu'il est envisagé le montage d'une action portant sur la rédaction d'un guide méthodologique sur la prise en compte de la biodiversité dans les chantiers de protection contre les chutes de blocs.

En 2017, la CoTITA a organisé 2 journées techniques sur les risques :

- le 27 juin avec plus de 100 personnes rassemblées pour la journée risques et territoires, autour de la réduction de la vulnérabilité aux inondations avec des présentations de démarches locales et innovantes
- le 14 novembre sur les signaux faibles et la veille opérationnelle pour la gestion de crise.

Pour 2018, la CoTITA prévoit l'organisation de 2 journées techniques :

- Risques et territoire, en lien avec le centre de ressource sur les risques et l'aménagement
- Prise en compte des incertitudes et la prise de décision en gestion de crise.

La CoTITA envisage également la tenue d'une journée technique sur la GEMAPI au début de l'année 2019.